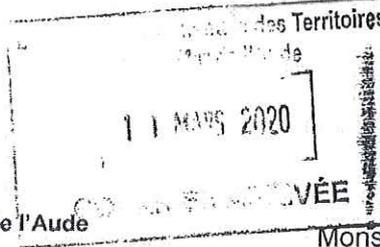


Pièce n° 4 - Feuille n° 1/1



Délégation Départementale de l'Aude

Affaire suivie par : Yannick AVEZA
Courriel : yannick.aveza@ars.sante.fr

Téléphone : 04.68.11.55.13
Télécopie : 04.68.11.55.03

Ref : AA_défrichement_Gruissan

Date : 9 mars 2020

Monsieur le Directeur Départemental des
Territoires et de la Mer
Service Urbanisme, Environnement,
Développement du Territoire
105, Boulevard Barbès CS 40001
11838 – CARCASSONNE

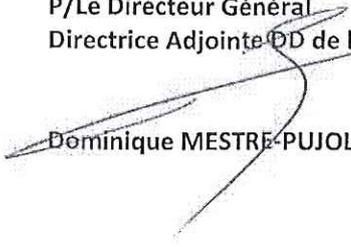
OBJET : Demande d'autorisation de défrichement. GRUISSAN
REF : Votre transmission du 19/02/2020
P.J : un dossier en retour

Par lettre citée en référence vous me demandez mon avis sur le dossier cité en objet

L'objectif de cette demande, déposée par l'INRA, est le défrichement de 11 ha de clape en vue de permettre le transfert de collection de ressources génétiques vignes.

Après examen des différentes pièces du dossier; je ne vois aucune observation à formuler sur cette demande

P/Le Directeur Général
Directrice Adjointe DD de l'AUDE


Dominique MESTRE-PUJOL

Agence Régionale de Santé Occitanie
Délégation départementale l'AUDE
14, rue du 4 septembre - BP 48
11021 CARCASSONNE CEDEX - Tél : 04 68 11 55 11

www.ars.occitanie.sante.fr

VU LE
COMMISSAIRE ENQUETEUR
A. HIEGEL

R.L.

ph R